collège Thomas Riboud

académie Lyon

éducation nationale

Note d'information aux usagers du restaurant scolaire

- La carte de self qui vous a été délivrée en début d'année est valable durant toute votre scolarité au collège.
- Prenez en soin, vous en aurez besoin dès la rentrée de septembre.
- Pour les élèves externes dont la carte magnétique présenterait un solde positif, celui-ci est basculé automatiquement sur l'année scolaire 2019/2020.
  Les élèves qui quittent le collège doivent prendre contact avec les services d'intendance pour obtenir le remboursement.
- Il est rappelé que le renouvellement de la carte magnétique est facturé 2 € la première fois, 5 € les fois suivantes.
  (Acte n°83 du Conseil d'Administration - séance n° 7 du 02/04/19)

Bourg en Bresse, le 11/06/19

La Principale,

P. LAMOINE

COLLEGE Thomas RIBOUD ACADEMIE DE LYON La Principale P. LAMOINE 01000 BOURG EN BRESSE

La Gestionnaire,

P. FELICIANO

COLLEGE Thomas RIBOUD La Gestionnaire 01000 BOURG EN BRESSE

Collège Thomas RIBOUD
120 Rue Charles Démia
01000 BOURG EN BRESSE